

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-69
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

Sous matière :
ELECTION
EXECUTIF

**OBJET : ELECTION
DES ADJOINTS AU
SCRUTIN SECRET,
SCRUTIN DE LISTE
A LA MAJORITE
ABSOLUE (ARTICLE
L2122-7-2 DU
CGCT)**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 17 MARS 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 17 MARS 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Séance du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, DE ALMEIDA Marie, SÉMAT Gérard, GRANIER
Prescillia, GIRY Christophe, CHABERT Sabine, GUIRAUD
Philippe, PERRIN Afaf, VÉRONIN-MASSET Jean-François,
KICKOFF Gladys, DE LA CASA Javier, GHROUS Melker,
FREUDENREICH Patrick, RATABOUIL Jacqueline,
GANGLOFF Didier, GAÏANI Audrey, PERLES Bruno,
BATIGNE Brigitte, RATABOUIL Michel, CHANCROGNE
Maëva, VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, ESTRADE
Quentin, BARBAUD Fabienne, LAMMOGLIA Éric, MOUTON
Jean-Baptiste, FONTÈS Audrey, CADEL Fabien, FERNANDEZ
Sandrine, MONDRAGON Gérard, DERKAOUI Calvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

Après l'élection du Maire, il est procédé, dans les mêmes formes et sous la présidence de M.
le Maire, à l'élection des adjoints.

Il est rappelé que conformément aux articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du Code Général des
Collectivités Territoriales, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue,
sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

De plus, sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut
être supérieur à un.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures.

La liste « CASTELNAUDARY EN CONFIANCE » présente la liste suivante :

- Hélène GIRAL
- François DEMANGEOT
- Prescillia GRANIER
- Jean-François VERONIN-MASSET
- Jacqueline RATABOUIL
- Philippe GUIRAUD

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le 23 Mars 2026
ID : 011-211100763-20260321-DB202669-DE

- Sabine CHABERT
- Javier DE LA CASA
- Didier GANGLOFF

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a introduit dans l'urne son bulletin de vote.
Le dépouillement a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
Suffrages déclarés nuls ou blancs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14

La liste présentée par « CASTELNAUDARY EN CONFIANCE » obtient : 27 voix.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste présentée par « CASTELNAUDARY EN CONFIANCE » et ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 23 MARS 2026 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 21 MARS 2026 Par publication le : 23 MARS 2026 Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL
--

Castelnaudary, le 21 Mars 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER

